



Assemblée Générale de Téléphérique Chalais Vercorin SA Lundi 27 mai 2024 Salle polyvalente de Vercorin





Assemblée Générale de Téléphérique Chalais Vercorin SA Lundi 27 mai 2024 Salle polyvalente de Vercorin

Pour obtenir votre Rapport de gestion

Assemblée générale du 27.05.2024

Ordre du jour

- 1 Contrôle des présences dès 18h30, sur présentation de la carte d'admission
- Lecture et approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2023 Le Conseil d'Administration propose d'approuver ce procès-verbal
- Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2023
- Présentation du rapport de l'organe de révision
- Approbation du rapport annuel et des comptes 2023 Le Conseil d'Administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2023
- Affectation du bénéfice
 Le Conseil d'Administration propose de ne pas verser de dividende
- Décharge aux organes responsables Le Conseil d'Administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration
- Nomination statutaire Organe de contrôle Le Conseil d'Administration propose le renouvellement du mandat de FIVA Audit SA pour un exercice supplémentaire
- Divers



Ouverture de l'AG / contrôle des présences / approbation du PV

Rapport annuel

transformation des actions

Procédures

> Situation actuelle

2'580 actions nominatives ordinaires

981 non encore transformées

> Dernier délai pour transformation

31 octobre 2024

Procédure par le Tribunal de District

- > En cas de non-transformation
 - => Annulation automatique et remplacement par des actions propres
 - => La société peut disposer librement de ses actions, sauf si la valeur des actions propres dépasse 10%



Nouveau réléphérique

Modification PAZ & RCCZ

- > Mise à l'enquête publique du projet
 - > Approbation par l'AP de Chalais :
- > Recours au Conseil d'Etat
 - > Rejet du recours par Conseil d'Etat
- > Recours auprès du Tribunal Cantonal
 - > Rejet du recours par Tribunal Cantonal
- > Recours au Tribunal Fédéral
 - > Rejet du recours par le Tribunal Fédéral

- 13 avril 2018
 - 11 juin 2018
- 19 juillet 2018
- 15 septembre 2021
 - octobre 2021
- 2 septembre 2022
 - octobre 2022
- **21 novembre 2023**



nouveau réléphérique

Approbation des plans par OFT

- > Mise à l'enquête publique des plans
 - > Opposition déposée

novembre 2018 **10 décembre 2018**

> Vu oppositions à la modification PAZ et RCCZ Suspension de la procédure par OFT

7 juin 2019

> Décision OFT de reprise de la procédure

10 janvier 2024

> Probable approbation des plans

- Septembre 2024
- > Voies de recours potentielles contre décision OFT Tribunal Administratif Fédéral puis Tribunal Fédéral



Exploitation

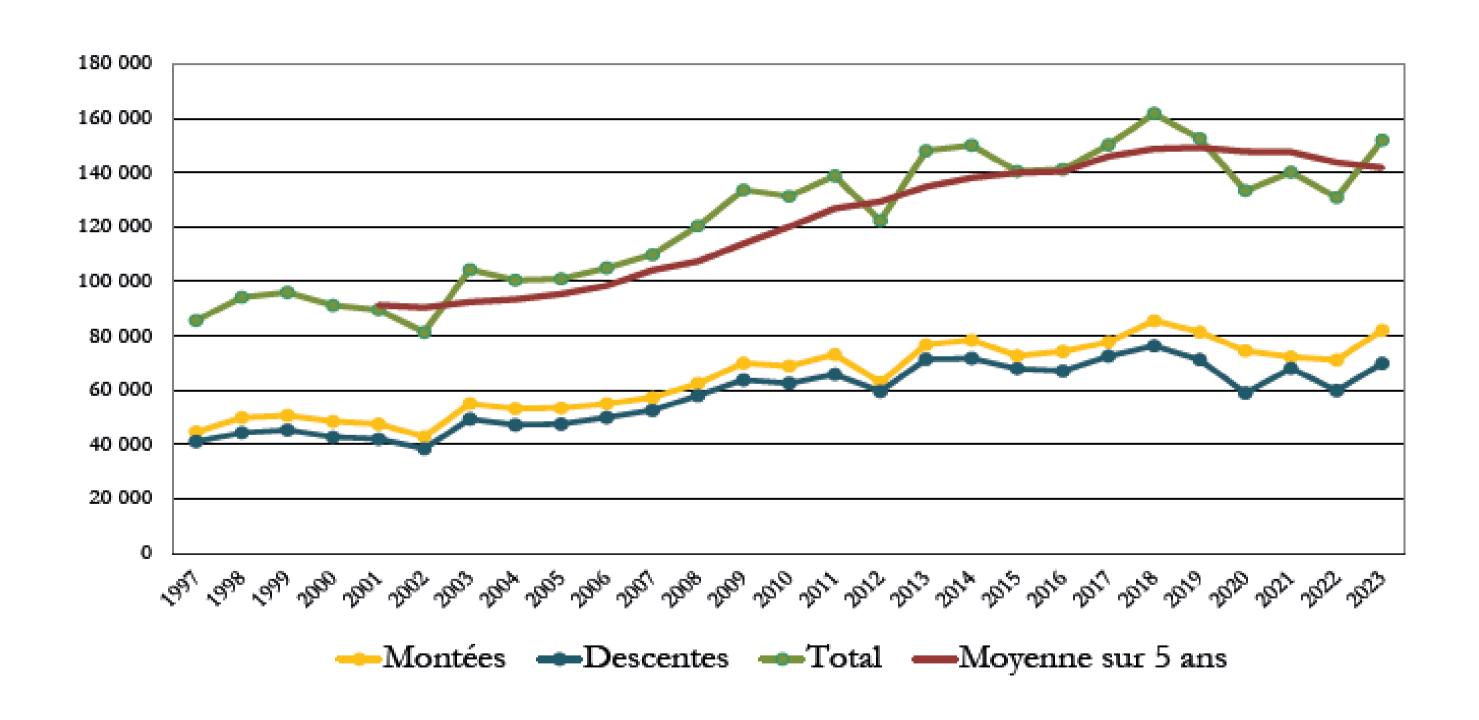
Les faits marquants

- Mise en place de filtres afin d'atténuer l'impact sur l'installation de la mise en fonction de la ligne THT
- Réalisation des travaux en lien avec l'audit OFT de l'automne 2022
 Travaux principaux liés à la sécurité en cas d'incendie
 Coût des travaux : env. CHF 180'
- Discussions engagées avec Swissgrid pour la prise en charge des frais liés aux pannes engendrées par la ligne THT
- Séance de conciliation avec les locataires du restaurant du Téléphérique concernant la contre-partie



Exploitation

Evolution de la fréquentation





82'021 Passages à La Montée

(contre 71'063 en 2022)



69'869 Passages

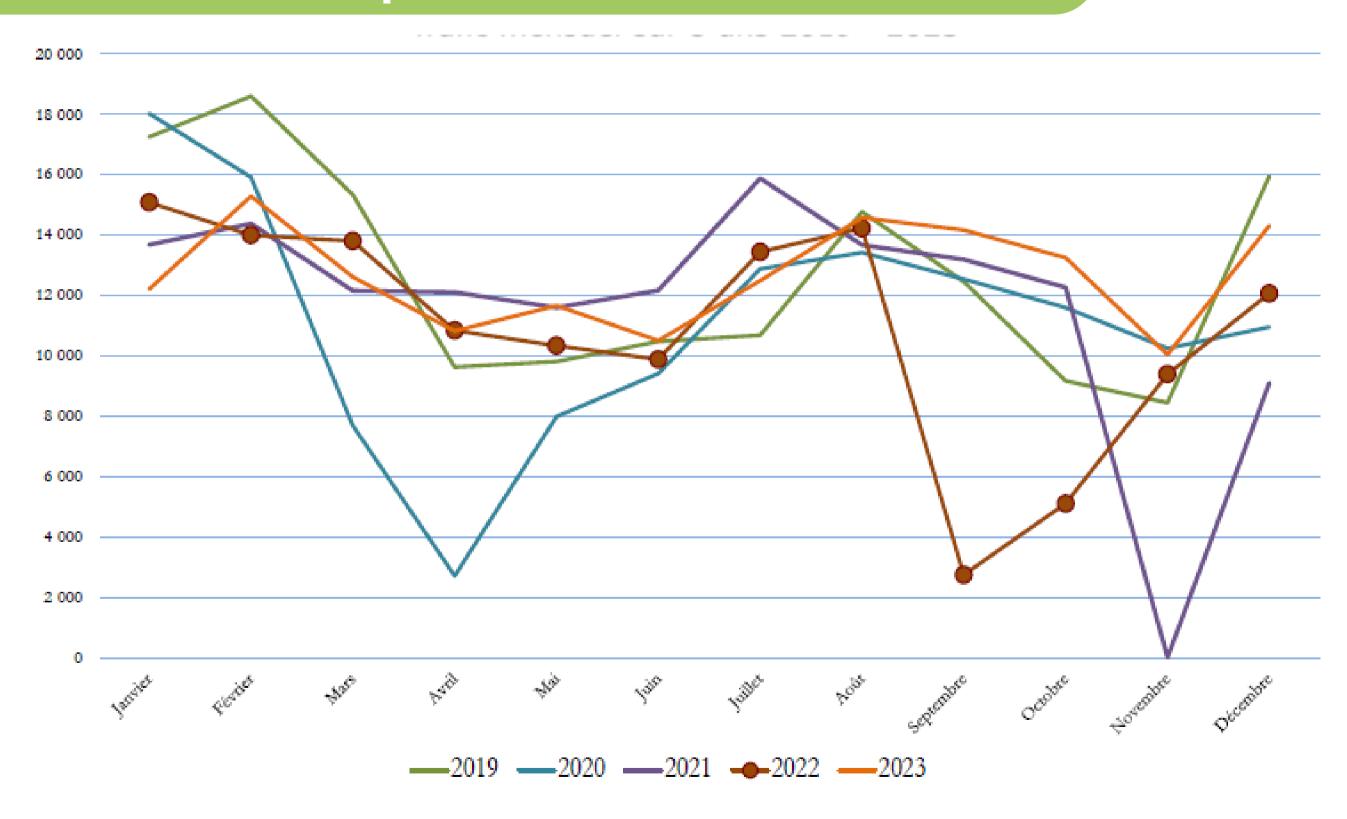
à la descente

(contre 59'829 en 2022)



Exploitation

Evolution de la fréquentation mensuelle





Recettes d'exploitation

COMPTE DE RÉSULTAT	31.12.2023	31.12.2022	
Produits des ventes	288'988.17	244'899.44	
Billets et abonnements	264'886.03	217'247.35	
Vente de cartes de ski et Magic Pass	23'136.49	24'148.56	
Transport de marchandises	965.65	3503.53	
Autres produits de prestations de service	703'834.45	517'084.81	
Compensation de trafic CFF	116'356.79	105'988.75	
Recettes diverses (locations antennes)	21'741.66	13'342.06	
Indemnité fédérale	356'413.70	250'585.00	
Indemnité cantonale	209'322.30	147'169.00	
TOTAL DES PRODUITS	992'822.62	761'984.25	



Charges d'exploitation

Total des charges d'exploitation	-905'423.16	-637'022.55
Location de personnel	-444'897.25	-363'045.78
Autres charges de personnel	-17'796.64	-15'371.66
Achat de matériel	0.00	0.00
Entretien, réparation, remplacements	-317'443.69	-73'656.99
Charges d'électricité et de chauffage	-31'060.98	-29'595.94
Charges de véhicules	-5'443.06	-6'118.13
Courses postales de remplacement	-9'793.48	-34'475.02
Assurances	-10'336.89	-13'835.55
Taxes et cotisations	-4'117.98	-2'707.28
Charges d'administration	-29'173.28	-57'766.67
Charges de publicité	-188.75	-7'057.75
Frais organes de la société	-15'936.14	-19'868.13
Charges TVA (REDIP subvention)	-19'235.02	-13'523.65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (AVANT AMORT.)	87'339.46	124'961.70



Charges d'exploitation

RÉSULTAT EXERCICE – TÉLÉPHÉRIQUE	-73'613.67	-110'576.54
Impôts de la société	-900.00	-940.00
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-72'713.67	-109'636.54
Produits exceptionnels (annexe 2.7)	14'485.83	4'322.90
Charges exceptionnelles (annexe 2.6)	-7'909.24	-26'374.16
Produits financiers	308.63	0.10
Charges financières	-12'438.35	-8'313.62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-67'160.54	-79'271.76
Amortissements sur immobilisations corporelles meubles (annexe 2.1)	-154'560.00	-204'233.46



Rappel de l'art. 36 LTV

Présentation du résultat par secteur

¹L'entreprise répond elle-même du déficit si le produit obtenu ainsi que les prestations financières fournies par la Confédération et par les cantons ne lui permettent pas de couvrir les dépenses globales d'un secteur de transport. Elle porte ce déficit au compte du nouvel exercice.

²Lorsque les recettes et les prestations financières fournies par la Confédération et les cantons dépassent les dépenses globales d'un secteur de transport bénéficiant d'indemnités, l'entreprise affecte au moins deux tiers de cet excédent à une réserve spéciale destinée à couvrir les futurs déficits des secteurs indemnisés. Si cette réserve spéciale atteint 25% du chiffre d'affaires annuel des secteurs bénéficiant d'indemnités ou si elle atteint 12 millions de francs, le bénéfice est à la libre disposition de l'entreprise.

³Si l'entreprise cesse son activité dans les secteurs de transport bénéficiant d'indemnités, elle doit dissoudre la réserve spéciale.

⁴Si le produit d'un secteur relevant de la concession et ne bénéficiant pas d'indemnités dépasse les dépenses globales de ce secteur, l'entreprise peut disposer librement de l'excédent. Elle peut le provisionner en tout ou en partie pour couvrir de futurs déficits du même secteur. Si elle cesse son activité dans le secteur relevant de la concession, elle doit libérer la provision.



Résultat hors exploitation

Recettes hors exploitation - Restaurant	28'022.28	25'236.77
Locations	28'022.28	25'236.77
Charges hors exploitation - Restaurant	-16'065.28	-24'533.12
Entretien du restaurant	-3'589.28	-12'057.12
Amortissements s/restaurant (annexe 2.2)	-12'476.00	-12'476.00
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION – RESTAURANT	11'957.00	703.65

RÉSULTAT EXERCICE – TÉLÉPHÉRIQUE	-73'613.67	-110'576.54
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN CHF	-61'656.67	-109'872.89



Bilan au 31.12.2023

Actif

actif	31.12.2023	31.12.2022	
Trésorerie	93'384.47	393'543.01	
Créances rés. de la vente de biens, prest. de services	42'331.70	85'668.30	
Autres créances à court terme	381'329.78	305'400.68	
Stocks et prestations de services non facturées	0.00	0.00	
Actifs de régularisation (annexe 2.3)	131'378.86	20'235.85	
Total actif circulant	648'424.81	804'847.84	
Immobilisations corporelles (annexe 2.1)	652'069.32	802'166.83	
Immobilisations hors exploitation (annexe 2.2)	212'595.80	225'071.80	
Total actif immobilisé	864'665.12	1'027'238.63	
TOTAL ACTIF EN CHF	1'513'089.93	1'832'086.47	

Bilan au 31.12.2023

Passif

Passif	31.12.2023	31.12.2022	
Dettes rés. de l'achat de bien et prest. de services	123'837.31	380'212.33	
Autres dettes à court terme	89'420.10	0.00	
Passifs de régularisation (annexe 2.4)	12'851.15	103'23610	
Total capitaux étrangers à court terme	226'108.56	483'448.43	
Autres dettes à long terme	500'000.00	500'000.00	
Total capitaux étrangers à long terme	500'000.00	500'000.00	
Capital-actions (annexe 2.5)	770'000.00	770'000.00	
Report exercices précédents et corr. réserve 36 LTV	122'981.47	233'558.01	
Résultat de l'exercice	-73'613.67	-110′576.54	
Résultat art. 36 LTV	49'367.80	122'981.47	
Report exercices précédents (hors exploitation)	-44'343.43	-45'047.08	
Résultat de l'exercice (hors exploitation)	11'957.00	703.65	
Résultat hors exploitation (restaurant)	-32'386.43	-44'343.43	
Total capitaux propres	786'981.37	848'638.04	
TOTAL PASSIF EN CHF	1'513'089.93	1'832'086.47	

Immobilisations au 31.12.2023

Exploitation

2.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Valeur au 01.01.2023	Achats	Total	Taux	Amortissements ordinaires	Valeur au 31.12.2023
Terrains	7'631.80	-	7'631.80	0%	0.00	7'631.80
Véhicule – Fiat Panda	1'700.00	-	1'700.00	40%	700.00	1'000.00
Maintenance 2019	0.00		0.00	33%	0.00	0.00
Nouveau téléphérique	484'255.03	4'462.49	488'717.52	0%	0.00	488'717.52
Bâtiment – salles d'attente	1'580.00	_	1'580.00	33%	360.00	1'220.00
Véhicule – Mitsubishi	15'000.00	_	15'000.00	20%	7'500.00	7'500.00
Câbles porteurs	292'000.00	_	292'000.00	33%	146'000.00	146'000.00
TOTAL EN CHF	802'166.83	4'462.49	806'629.32		154'560.00	652'069.32



Immobilisations au 31.12.2023

Hors exploitation

2.2 - IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	Valeur au 01.01.2023	Achats	Total	Taux	Amortissements ordinaires	Valeur au 31.12.2023
Rénovation café 1994	213'570.80	_	213'570.80	2%	9'376.00	204'194.80
Agrandissement café 1998*	0.00	_	0.00	4%	0.00	0.00
Installations	1.00	_	1.00	0%	0.00	1.00
Rénovation restaurant 2020	9'700.00	_	9'700.00	10%	1'300.00	8'400.00
Appareil restaurant	1'800.00	-	1'800.00	25%	1'800.00	0.00
TOTAL EN CHF	225'071.80	_	225'071.80		12'476.00	212'595.80

^{*}Agrandissement café 1998 entièrement amorti en 2021.



Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Téléphérique Chalais-Vercorin SA Chalais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Téléphérique Chalais-Vercorin SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiva Audit SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse Signé sur Skribble.com

Robin Bruttin Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Christelle Chevalley Emery Réviseur agréée

Sion, le 7 mai 2024



Approbation rapport annuel et comptes 2023

Affectation du bénéfice 2023

Décharge aux organes responsables

Election statutaire

Nomination statutaire en tant qu'organe de révision

Proposition du CA: FIVA Audit SA

Divers





VERCORIN Tourisme SA Route d'Anniviers 1, 3967 Vercorin + 41 27 455 58 55 - info@vercorin.ch